

### ● 22 juin au matin

Premier Conseil des ministres du gouvernement Ayrault II. Pour faire bonne figure, l'ancienne et la nouvelle ministre de l'Écologie arrivent ensemble à l'Élysée. Duflot va trouver Bricq. La Verte lui demande si les pétroliers ont eu sa peau. « *Pas du tout, j'ai eu une promotion* », répond-elle.

Si elle le dit...

**Didier Hassoux**

## Un accord de Bricq et de broc

**L'**ACCORD a été finalisé le 18 juin. Dans un courriel daté du 20, à 10 h 49, et adressé au cabinet de la ministre de l'Écologie, le pédégé de Shell France « *s'engage sur un certain nombre d'actions techniques et sociétales* ». Manière élégante de dire qu'il pose du pognon sur la table. En contrepartie, la compagnie pétrolière obtient l'autorisation de forer au large de la Guyane.

Selon ce document, évoqué par « *Le Monde* » de ce jour, Shell « *s'engage* » ainsi à financer pour « *un montant annuel maximum de 300 000 euros* » le « *secrétariat opérationnel* » et le site Internet de « *la commission de suivi et concertation pétrole* » (*sic*). Le pétrolier accepte également de « *contribuer financièrement à la constitution de deux fonds* ». L'un, d'« *un montant immédiat de 1 million d'euros* », destiné à la réalisation d'« *études techniques et scientifiques* ». L'autre, doté d'« *un abondement initial à hauteur de 2 millions* », pour favoriser le « *développement économique local et durable* ». Soit, au total, pas moins de 3,3 millions d'euros pour l'économie guyanaise et... les élus locaux.

Enfin, Shell s'engage à « *préparer ou faire préparer d'ici à fin 2012 une étude technico-économique sur les moyens de réduire sur le long terme l'impact du rejet en mer des déblais du forage* ».

Et d'augmenter les généreux remboursements financiers ?